

La conduite et le permis

La conduite et le permis

Quelques informations concernant les règles de conduite d'un camping-car en Norvège

Règles de conduite de base en Norvège

Le conducteur doit toujours être sur le **côté droit de la route, priorité à droite**

Il est impératif d'avoir sur soi son **permis de conduire national et/ou international**

Le trafic se fait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre dans les ronds-points

Tous les occupants d'un camping-car doivent porter une **ceinture de sécurité**, à l'avant comme à l'arrière (voir également posséder un siège enfant ou un rehausseur)

Toujours effectuer les dépassements par la gauche et prévoir une longue distance avant de se rabattre surtout devant un camion

L'allumage des **feux de croisement de jour est obligatoire**

Les tunnels en Norvège sont nombreux et très longs, prudence

Les pneus hiver sont obligatoires du 1^{er} novembre au 15 avril

La vitesse pour les camping-cars est limitée à :

- 50 km/h en ville
- 80 km/h sur routes ordinaires
- 80 km/h sur autoroute

Le taux légal d'alcool dans le sang est inférieur à 0.2 g/l

En cas d'accident, appeler prioritairement le **112**

L'utilisation du téléphone portable au volant est interdite

Attention : la signalisation verticale et horizontale diffère d'un pays à un autre. Soyez vigilant et adaptez votre conduite !

Ces informations sont données à titre purement indicatif et peuvent changer, renseignez-vous si nécessaire avant votre road trip.